

Monsieur Yves DANIEL
Député

Permanence parlementaire
4 Allée des Lilas - BP 17
44170 NOZAY

Objet : Question ministérielle
Analyse des métabolites dans l'eau potable

Suivi par : Service gestion de la ressource en eau
Nathalie KERAVEC ☎ 02.51.89.05.53
nathalie.keravec@atlantic-eau.fr
Karine FAVRIOUX ☎ 02.51.89.05.54
karine.favrioux@atlantic-eau.fr

Nantes, le 28 mars 2019

Monsieur le député,

Je vous propose de poser une question ministérielle concernant l'analyse des métabolites (molécules issues de la décomposition d'une molécule de pesticide) dans l'eau potable.

En effet, les autorisations de mise sur le marché pour les produits phytosanitaires, délivrées par l'ANSES, devraient permettre aux laboratoires de faire les analyses correspondantes.

Ce n'est pas le cas actuellement.

Pour être certain de distribuer de l'eau potable, il faudrait être en capacité d'analyser tous les métabolites de pesticides dans l'eau brute et dans l'eau traitée.

Les services du syndicat ont identifié 68 métabolites à partir des 11 substances actives les plus vendues en Loire-Atlantique (plus de 20 tonnes).

Sur ces 68 métabolites, seuls 11 peuvent être analysés, en faisant appel à différents laboratoires. En effet, un laboratoire donné n'est pas en mesure de les rechercher tous.

A titre d'exemple, à partir d'une recherche sur la nappe de Massérac, les produits phytosanitaires qui pourraient être utilisés sont les suivants, avec pour chacun d'entre eux les métabolites correspondants :

- PROSULFOCARBE (désherbant céréales) : 3 métabolites et aucun d'entre eux n'est analysable.
- GLYPHOSATE (herbicide) : 4 métabolites dont l'AMPA qui est analysé et 3 métabolites non analysables.
- CHLORMEQUAT CHLORURE (substance de croissance pour céréales) : 1 métabolite analysable.
- S-METOLACHLORE : 4 métabolites dont 2 sont analysés et 2 ne sont pas analysables.
- PENDIMETHALINE (désherbant maïs) : 3 métabolites non analysables.
- DIMETHENAMIDE-P (dmta-p pour le traitement du colza) : 28 métabolites dont aucun n'est analysable.
- CHLOROTALONIL (fongicide du blé) : 6 métabolites dont un seul est analysable.

Un métabolite n'est pas analysable parce que les laboratoires ne disposent pas, ou pas suffisamment, d'un étalon fiable transmis par le producteur de produits phytosanitaires. Le laboratoire doit en

conséquence faire une recherche scientifique qui peut durer plusieurs mois afin de créer cet étalon nécessaire pour pouvoir analyser l'eau.

Afin d'identifier si les métabolites des substances les plus utilisées sont présents dans la nappe de Massérac, je suis donc dans l'obligation de solliciter un laboratoire pour qu'il développe la méthode d'analyse des métabolites des molécules suivantes : prosulfocarbe, pendiméthaline et chlorotalonil.

Le plus simple en termes de coût et de réactivité serait que **l'autorisation de mise sur le marché soit conditionnée à la remise d'un étalon fiable de l'ensemble des métabolites dudit produit phytosanitaire. C'est l'objet de la question ministérielle que je souhaite vous voir poser lors de la prochaine session parlementaire.**

En effet, tout producteur d'eau potable doit être en mesure de vérifier que la norme réglementaire de 0,5µg/L de l'ensemble des pesticides n'est pas dépassée dans l'eau distribuée. Pour cela il doit être en capacité de réaliser les analyses de la qualité de l'eau sans être obligé de faire élaborer les étalons des métabolites des pesticides.

Restant naturellement à votre disposition pour tout complément d'information, je vous prie de croire, Monsieur le Député, à l'assurance de mes sentiments respectueux.

Le Président,

Fabrice SANCHEZ



Copie à

- Monsieur le député de Redon
- Monsieur le Préfet
- Madame la Directrice de la délégation territoriale de Loire-Atlantique pour l'ARS Pays de la Loire
- Messieurs les Maires des communes du Syndicat de la Région de Guémené-Penfao (Masserac, Avessac, Conquereuil, Derval, Guémené-Penfao, Marsac-sur-Don, Pierric, Saint-Nicolas-de-Redon)
- Messieurs les Maires de La Chapelle de Brain et de Redon
- Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération de Redon
- Madame la Présidente de l'EPTB Vilaine et Monsieur le Président de la CLE du SAGE Vilaine
- Messieurs les Présidents des syndicats de production d'eau potable en Loire-Atlantique et Monsieur le Président d'atlantic'eau
- Madame la Présidente de Nantes Métropole et messieurs les Présidents de la CARENE et CAP ATLANTIQUE
- Collectif sans pesticides